

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom _____

Date de Naissance : ___ / ___ / _____

Classe dans l'école Public : _____

Déjà inscrit en 2016/2017 : Oui Non

Si Non, Niveau : Débutant Moyen Avancé

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS

Père

Mère

Tuteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone Domicile : ___ / ___ / ___ / ___ Portable : ___ / ___ / ___ / ___

Email : _____

Dispositions en cas d'accident : En cas d'accident, nous prendrons les dispositions nécessaires pour alerter le plus rapidement possible le SAMU ou les pompiers.

Médecin de famille : Dr _____ Tél : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Date du dernier vaccin DTP : ___ / ___ / _____

Jours de cours : le week-end (plus de précision après réception de tous les dossiers)

CONDITION POUR LES NOUVEAUX INSCRITS : A PARTIR DE 5 ANS

Fait à Combs-la-Ville le :

Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACTIVITE SCOLAIRE DE L'ACEMCLV

Je soussigné (e) _____

Parent de l'élève _____

M'engage à :

- Assurer la présence de mes enfants aux cours de l'école AL-TAQWA pour toute l'année scolaire du 23 Septembre 2017 au 10 juin 2018.
- Payer la cotisation annuelle pour mes enfants comme suit :
Un seul enfant 220€, deux enfants : 200€ par enfant, plus de deux enfants : 170€ par enfant (les manuels scolaire sont fournis).
Possibilité de payer en plusieurs mensualités uniquement par chèques qui devront être fournis au plus tard le jour de la rentrée scolaire avec les dates d'encaissement.
Les paiements en espèce doivent être réglés au plus tard le jour de la rentrée scolaire.
- Respecter le règlement intérieur de l'école dont voici quelques extraits :
 1. La fréquentation de l'école d'une façon régulière est obligatoire. Les familles doivent, dans tous les cas, indiquer les motifs précis de l'absence de l'élève. Les parents seront avertis au bout d'une absence non justifiée. La troisième absence entrainera l'exclusion de l'élève de l'école sans remboursement de la cotisation.
 2. Les élèves doivent arriver à l'heure. Après 15 minutes de retard, l'élève n'est pas admis en cours et reste sous la responsabilité de ses parents.
 3. Le remboursement d'une partie de la cotisation ne serait possible qu'en cas de justificatif valable accepté par la direction de l'école (tel que le déménagement).
 4. Il est strictement interdit à tout élève de se présenter en classe avec des objets qui n'ont aucun rapport avec l'enseignement tels les MP3, les téléphones mobiles, les consoles et tout autre moyen de divertissement.
 5. Tout élève doit présenter une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile et l'accident individuel (pour les différentes activités).
 6. La direction décline toute responsabilité envers l'élève en dehors de l'établissement.
- Le cartable de l'élève doit contenir
 - une trousse complète (stylos, crayon à papier, taille crayon, colle)
 - un grand cahier de 96 pages grands carreaux avec protégé cahier.
 - petit cahier de liaison
 - Fournitures spéciales (selon le niveau et indiquées par l'enseignant le jour de la rentrée)
- Fournir :
 - une photo par élève non inscrit l'année précédente.
 - une attestation d'assurance pour l'année en cours.

Date :

Signature :